Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601204-20260330-DE09_300326-DE

Locqueltas

Département du **MORBIHAN** Arrondissement de **VANNES** Commune de **LOCQUELTAS**		**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 30 MARS 2026**
Nombre de Conseillers en exercice	19	**L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUELTAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERNEVÉ Michel, Maire.**
Nombre de Conseillers présents Procuration(s)	18 1	
Date convocation : 25 mars 2026		

Présents : GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, BARON Hélène, JAN Hervé, ROBILLARD Joana, DONARD Georges, JACOB Claude, NICLAS Marylène, HARNOIS Valérie, CABEDOCHE Fabrice, LE DEVENDEC Marie-Jeanne, PENVERN Anne-Laure, TASSE Mickaël, GODEC Sébastien, POIRIER Régis, LE GUILLOUX Julie, PAGNIEZ Caroline, MADEC Gwendal.
Absent(s) excusé(s) (pouvoir à) : ARZUR Lorène (LE ROCH Michel).
Secrétaire de séance : PAGNIEZ Caroline.

OBJET : CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATIONS DES MEMBRES
(Délibération n°2026.03.24)

Il est proposé au Conseil Municipal la création des commissions suivantes et la nomination des membres pour chacune d'entre elle, comme ceci :

1) « **Commission finances et investissements** » :
- GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, BARON Hélène, JAN Hervé, ROBILLARD Joana, DONARD Georges.

2) « **Commission communication** » :
- LE ROCH Michel, BARON Hélène, JACOB Claude, NICLAS Marylène, HARNOIS Valérie, ARZUR Lorène.

3) « **Commission jeunesse** » :
- BARON Hélène, PENVERN Anne-Laure, TASSE Mickaël, GODEC Sébastien, LE GUILLOUX Julie.

4) « **Commission environnement et transitions écologiques** » :
- JAN Hervé, CABEDOCHE Fabrice, MADEC Gwendal.

5) « **Commission culture et lien social** » :
- JAN Hervé, NICLAS Marylène, HARNOIS Valérie.

6) « **Commission relations avec les associations** » :
- JAN Hervé, JACOB Claude, NICLAS Marylène, CABEDOCHE Fabrice, PAGNIEZ Caroline.

7) « **Commission enfance et vie scolaire** » :
- ROBILLARD Joana, HARNOIS Valérie, PENVERN Anne-Laure, TASSE Mickaël, GODEC Sébastien, LE GUILLOUX Julie.

8) « **Commission urbanisme et travaux** » :
- DONARD Georges, NICLAS Marylène, GODEC Sébastien, POIRIER Régis.

MAIRIE DE LOCQUELTAS (56) MORBIHAN

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601204-20260330-DE09_300326-DE

Locqueltas

9) « **Commission sécurité** » :
- DONARD Georges, LE DEVENDEC Marie-Jeanne, TASSE Mickaël, POIRIER Régis, PAGNIEZ Caroline.

Dans le cadre des travaux préparatoires, rien ne s'oppose à ce que les commissions municipales entendent, si nécessaire, et manière ponctuelle, des personnes extérieures au conseil municipal.

DECISION :

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-22 ;

CONSIDERANT les élections municipales du 15 mars 2026 avec une seule liste candidate à Locqueltas ;

CONSIDERANT l'absence de minorité siégeant au Conseil Municipal ;

CONSIDERANT que les commissions communales sont composées exclusivement de conseillez municipaux ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE la création des commissions communales, comme indiqué ci-dessus ;

APPROUVE la désignation des membres, comme indiqué ci-dessus.

Le Maire de Locqueltas,
Michel GUERNEVE.

MAIRIE DE LOCQUELTAS (56) MORBIHAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS44416, 35044 RENNES CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de son adoption, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.